

Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Août 2014		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,31	0,34
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	1,58	0,35
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	2,46	2,52
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	0,31	5,13
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	42,83	34,91
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	3,94	3,69
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,12	0,21





